Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le 30/11/2023

ID: 032-213202427-20231116-DE_16112023_01-DE

N° INSEE : 32242

COMMUNE DE MASSEUBE - GERS -

Exercice 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES

DECISION MODIFICATIVE N°3

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Pour 15 Contre 0 Abstention 0
Date de convocation : 10/11/2023

L'an 2023, le seize novembre le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Roger BREIL, Maire de Masseube.

Présents:

Mr BIFFI Patrick, Mme BONNET Marie-Josée, Mr BOUCHER Daniel, Mr BREIL Roger,

Mme COURREGES Ghislaine, Mr DANIELI Sébastien, Mme DELRIEU Nelly, Mr GARBAY Jacques,

Mme LABAT Marie-Paule, Mme MILESI Isabelle, Mr NADALET Christian, Mr RIEU Alain,

Mme SOURIGUERE Véronique.

Excusés:

Mme DATTAS Betty et Mr DUTOYA Raymond.

Absent:

Mr CANO Anthony.

Procurations: Mme DATTAS BETTY donne procuration à Mme COURREGES Ghislaine.

Mr DUTOYA Raymond donne procuration à Mme BONNET Marie-Josée.

Secrétaire de séance : Mr GARBAY Jacques.

Objet:

DECISION MODIFICATIVE N°3 - MAIRIE

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
60611 (011): Eau et assainissement	5 000,00	7488 (74): Participation Etat	96 000,00
60612 (011) : Electricité	50 000,00		
617 (011) : Etude camping	5 000,00		
6413 (012): Personnel non titulaire	24 900,00		
657362 (65) : CCAS	10 000,00		
65748 (65): Subv. AMAC Octobre Rose	100,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	1 000,00		
	96 000,00		96 000,00

Certifié exécutoire par Roger BREIL, Le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 30 novembre 2023 et de la publication le 30 novembre 2023.

Total Dépenses 96 000,00

A MASSEUBE, le 30 novembre 2023.

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Maire, Roger BREIL. Total Recettes